

NAO 2021 !

ENSEMBLE GAGNONS LE PROGRÈS SOCIAL !

Nous avons, le mardi 2 mars, commencé les négociations concernant les augmentations générales des salaires 2021 et nos conditions de travail. L'année 2020 qui s'est déroulée dans un contexte particulier de crise sanitaire, où notre branche (cartonnage) a été définie comme «essentielle à la nation » par Édouard Philippe à l'Assemblée Nationale. Les salarié·e·s sont resté·e·s impliqué·e·s malgré leur crainte pour leur santé au plus fort de la crise. Malgré un léger recul en 2020 sur les chiffres, la situation de l'entreprise est pérenne, de l'investissement étant prévu ainsi qu'une stratégie de développement.

Mais revenons en arrière, les premières négociations qui ont eu lieu en 2020 et les revendications obtenues : prime de salissure, prise en compte des premiers jours de carence en arrêt maladie... **Le groupe a l'intention de développer et d'investir sur le site de Blois, l'investissement devra passer aussi par plus de progrès social et le ruissellement réel des richesses et l'augmentation significative des salaires.**

Il est intéressant de noter que depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, mis à part le carburant, l'ensemble des prix ont plutôt fortement augmenté. Dans une information publiée par l'UFC que choisir, la farine a augmenté de 14%, les tomates de 11%, le savon de 10%, les pâtes de 10%, sans oublier l'augmentation des énergies domestiques.

"Tous les jours, il faut lutter pour que cet amour de l'humanité vivante se transforme en gestes concrets, en gestes qui servent d'exemple et qui mobilisent." - E.C.G

Réuni·e·s fin février, nous revendiquons :

- 1• L'augmentation des salaires de 5% pour toutes et tous rétroactive au 1er janvier 2021
- 2• l'accord sur la répartition des prime égale à tous
- 3• Le réajustement des salaires (entre les salaires des entrant·es et le personnel dont l'ancienneté dépasse 5 ans à poste égal).
- 4• La mise en place d'une prime de panier et des tickets restaurant pour les salarié·e·s de journée.
- 5• La mise en place des « Chèque vacance » où mise en place d'une prime de vacances de 200€ fin juin
- 6• Accord sur la prise en compte définitif des jours de carence comme dans la partie administrative.
- 7• 1 jour de congé supplémentaire pour les salarié·e·s de plus de 55 ans (en plus des jours accordés

actuellement dans l'entreprise et dans la convention collective du cartonnage).

- 8• 1 jour supplémentaire « jour enfant malade » (en plus des jours accordés actuellement dans l'entreprise ou dans la convention collective du cartonnage .
- 9• Prise en charge de la journée de Solidarité.
- 10• Réévaluation de la prime de salissure à hauteur de 1,5€. (augmentation des couts de l'électricité, eau, plus le nettoyage de la charlotte)
- 11• Rallongement de la pause de 10mn ou installation d'une badgeuse à l'entrée de l'atelier.
- 12• Prime BRC de 100€ après chaque renouvellement de la certification.

Pour exemple, sur un salaire brut de 2 000 €, 0,9 % représente 18 € bruts, notre pouvoir d'achat va encore continuer de baisser car des nombreuses augmentations nous attendent en 2021 : les carburants, les assurances, le gaz, l'électricité etc. L'INSEE prévoit pour 2021 une inflation au alentour de 1,6 % (pour l'année 2020 l'INSEE -0,3%).

Des nombreux exemples dans notre branche syndicale nous montrent qu'avec l'implication du plus grand nombre des salarié·e·s il possible de faire aboutir le plus de revendications et faire gagner le progrès social. Pour exemple nos camarades du Groupe Essity ont obtenu en 2021 : une augmentation générale de 2 % à compter du 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale de la journée de solidarité par l'employeur pour l'ensemble des salarié·e·s du Theil, 1 journée d'absence pour le décès d'un des grands parents de la salarié·e Essity. **Donc collectivement rien n'est impossible, les revendications ne sont pas hors-sol, elles sont le résultat de la réalité que nous vivons quotidiennement, elles sont la synthèse de tous nos échanges. Alors arrêtons d'attendre, organisons-nous.**

Pour cela nous vous proposons deux dates pour nous rencontrer et discuter : elles seront affichés ultérieurement sur les tableaux.

NAO 2021 !

ENSEMBLE GAGNONS LE PROGRÈS SOCIAL !

RÉUNION SAMEDI 6 MARS 2021

Pour prolonger les discussions de la réunion du vendredi 26 février et faire un point sur l'avance des revendications. Nous vous proposons de nous retrouver pour nous organiser et discuter.

Les places étant limitées dû à la situation sanitaire merci de nous contacter pour nous signaler votre participation dans le respect des gestes barrières. Cette réunion est ouverte à toutes et tous.

10h à la Bourse du travail de Blois

1er étage

35/37 avenue de l'Europe 41000 Blois

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SALARIÉ•ES :

Pour permettre à tous les salarié•es de se réunir, s'informer, décider et discuter. Cessons le travail, débrayons 2H, et retrouvons nous le ** mars 2021. ***Afin de respecter les gestes barrières l'assemblée générale aura lieu à l'extérieure.*** Pour information, cette appel s'accompagne d'un préavis à destination de la direction du site dans le cadre « du droit de grève -Code du travail ».

«Aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de l'exercice normal du droit de grève. Toute disposition contraire est nul de plein droit. L'employeur qui tentera de commettre des voies de faits contre les grévistes ou les militants syndicaux pourra aussi être condamné pénalement pour délit d'entrave et discrimination aux droits syndicaux.»

ÉQUIPE DU MATIN : 00H

ÉQUIPE D'APRÈS MIDI : 00H

RENDEZ-VOUS SUR LE PARKING CÔTÉ ATELIER

ORGANISONS-NOUS !

THIOLAT

SYNDICAT C.G.T THIOLAT PACKAGING - 5 RUE ROGER DION 41000 BLOIS